Mme Muraz Lucie  
220 Route de Sacconges – SEYNOD  
74600 ANNECY

**MINISTERE DES ARMEES – USID  
Monsieur Wierzbicki Stéphane  
Rue Cornélie GEYMOND  
38000 GRENOBLE**

Envoi par LRAR

Annecy, le 22 février 2024

Objet : **Notification de** **Recours gracieux à l’encontre de l’arrêté n°DDT-2023-1575** **en date du 27 décembre 2023**

Cher Monsieur,

Conformément aux dispositions de l’article R.600-1 du code de l’urbanisme, je vous notifie, par la présente, mon recours gracieux, à l’encontre de l’arrêté n° PC PC074 010 23 00 148 en date du 27 décembre 2023 portant permis de construire et de démolir sur les parcelles sises Route de Sacconges et délivré au MINISTERE DE LA JUSTICE - USID représentée par Monsieur Wierzbicki Stéphane.

Vous en souhaitant bonne réception.

Je reste à votre disposition et vous prie de croire en l’expression de mes sincères salutations,   
  
  
 Mme Muraz Lucie